

Mémoire d'Alternatives, Nourrir la citoyenneté

Présenté à la
Commission permanent et sur le développement social et la diversité
Montréalaise

CONSULTATION PUBLIQUE :

*« Analyse de l'opportunité, pour l'agglomération de Montréal, de se
doter d'un conseil de politiques alimentaires (CPA) »*



Ce mémoire est présenté dans le cadre de la consultation publique analysant l'opportunité pour l'agglomération de Montréal de se doter d'un conseil de politiques alimentaires (CPA).

Vu le court délai de participation, nous avons concentré notre contribution sur les questions relevant davantage de notre champ d'expertise. Dans un premier temps, nous proposons un survol du travail réalisé par Alternatives au cours des treize dernières années. Puis, nous faisons état des principaux besoins exprimés par des intervenants montréalais en agriculture urbaine et en alimentation afin de proposer quelques pistes pour guider la constitution d'un conseil de politique alimentaire (CPA).

Contribution d'Alternatives au système alimentaire de Montréal.

Alternatives est un organisme de solidarité qui œuvre pour la justice et l'équité au Québec, au Canada et dans plus de 35 pays, en collaboration avec de nombreux alliés, plus d'un millier de stagiaires, un nombre incalculable de bénévoles ainsi qu'une équipe dynamique et dévouée. Sa mission vise la mise en réseau, la promotion et la construction d'initiatives novatrices qui promeuvent les droits économiques, sociaux, politiques, culturels et environnementaux au Nord.

En 2003, Alternatives et ses partenaires ont mené une recherche de trois ans visant à mettre au point une technique de culture en contenant pour permettre de jardiner sur des surfaces minéralisées ou contaminées (toitures, cours bétonnées, aires de stationnement, etc.), particulièrement en contexte urbain. Cette méthode innovatrice, qui a marqué le début du programme d'agriculture urbaine, a donné naissance à plus d'une centaine d'initiatives dans plusieurs villes du Québec, mais aussi à Port-au-Prince, à Bamako, à Casablanca, à Yaoundé et à La Havane.

Depuis, Alternatives et ses partenaires engagent des milliers de citoyens à repenser la ville et à revoir les modèles qui sous-tendent la production alimentaire. Ensemble, ils travaillent pour créer des jardins urbains, plaider pour des règles commerciales plus équitables et promouvoir le compostage. Tous ces efforts concourent à un système alimentaire plus participatif, juste et viable.

Contribution d'Alternatives à la production alimentaire montréalaise

Seul service-conseil en agriculture urbaine œuvrant à Montréal depuis maintenant treize ans, Alternatives offre des formations spécialisées et un accompagnement à divers intervenants, toujours dans un souci de pérenniser le travail. Partenaire dans un grand nombre d'initiatives d'agriculture urbaine à Montréal, Alternatives comprend bien les problématiques qui affectent le secteur et saisit les besoins des collectivités.

Son équipe, dotée d'une expertise et d'une expérience considérable, appuie la conception de plans horticoles et l'installation de potagers et offre une formation personnalisée et des ressources permettant d'approfondir les apprentissages. Dans le but de soutenir la relève, d'assurer expertise sur le terrain et de stimuler l'innovation locale, Alternatives propose des formations spécialisées en agriculture urbaine. À titre d'exemple, la formation multidisciplinaire en gestion de projet d'AU, Eco-Leader, a permis d'outiller plusieurs jeunes intervenants et de créer plus d'une dizaine de potagers dans des établissements scolaires de Montréal.

Alternatives appuie également les villes à créer des réglementations et des programmes qui soutiennent le déploiement de l'agriculture urbaine sur le territoire. Alternatives a ainsi soutenu l'élaboration du plan d'action et de la charte alimentaire de la municipalité de Côte-Saint-Luc, la première charte au Québec à reconnaître l'importance de l'alimentation saine et locale.

Alternatives est membre fondateur du Groupe de travail en agriculture urbaine (GTAU), qui réunit plus d'une cinquantaine d'organismes dont Action Communterre, Alternatives, le Centre d'écologie urbaine de Montréal, le Conseil régional de l'environnement de Montréal, le Regroupement des écoquartiers (REQ), le Collectif de recherche en aménagement paysager et agriculture urbaine durable (CRAPAUD), le Marché Solidaire Frontenac et le Santropol roulant. Le GTAU est un réseau informel qui vise à soutenir toutes les formes d'agriculture urbaine à Montréal en facilitant la concertation d'acteurs du milieu, le partage d'information et de ressources et l'action politique.

Le programme d'agriculture urbaine d'Alternatives s'est mérité la plus haute distinction environnementale du Québec, soit le Phénix de l'environnement, ainsi que le Prix national de design urbain en 2008.

L'approche

Le système alimentaire a fait l'état de nombreuses réflexions au cours des dernières années. Au fil de ces travaux et analyses, certains concepts ont été mis au point pour promouvoir une plus grande justice alimentaire. Il est important que la démarche entreprise pour créer un conseil de politique alimentaire à Montréal s'appuie sur ces concepts.

La sécurité et l'insécurité alimentaire

Selon la définition de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), « la sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active » (FAO, 1996-a). L'Insécurité alimentaire résulte donc d'une insuffisance ou d'une absence d'aliments sains et nutritionnels ou encore d'une capacité incertaine ou limitée d'acquérir des aliments adéquats par des moyens socialement acceptables.

Montréal se situe au cinquième rang des régions métropolitaines canadiennes en matière d'insécurité alimentaire : en 2011-2012, ce taux s'élevait à 14,75 % d'après une recherche menée par l'institut canadien Research to identify policy options to reduce food insecurity (PROOF).

Le droit à l'alimentation

Dans son premier rapport sur le droit à l'alimentation devant la Commission des droits de l'Homme des Nations Unies, Jean Ziegler définit le droit à l'alimentation comme : « Le droit d'avoir un accès régulier, permanent et libre, soit directement, soit au moyen d'achats monétaires, à une nourriture quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante, correspondant aux traditions culturelles du peuple dont est issu le consommateur, et qui assure une vie psychique et physique, individuelle et collective, libre d'angoisse, satisfaisante et digne ».

La souveraineté alimentaire

La notion de souveraineté alimentaire a été présentée pour la première fois par le mouvement paysan international Via Campesina lors du Sommet de l'alimentation organisé par la FAO à Rome en 1996, et désigne « le droit des peuples à une alimentation saine et culturellement appropriée produite avec des méthodes durables. 2 »

La citoyenneté alimentaire

La citoyenneté alimentaire place l'être humain au centre des choix qui s'opèrent dans le système alimentaire. Afin de garantir son droit à l'alimentation, celui-ci doit être informé, impliqué et pouvoir décider des modes de production, de distribution et de transformation, qui lui permettent de se nourrir dans la dignité. Il devient ainsi un acteur de premier plan dans la construction d'environnements alimentaires démocratiques, justes, écologiques et viables.¹

¹ Définition tirée du site internet de La Via Campesina : <http://viacampesina.org>.

Le besoin d'un conseil de politique alimentaire (CPA)

Nous sommes d'avis que la création d'un conseil de politique alimentaire pour l'agglomération de Montréal est un instrument de gouvernance incontournable. Nous reconnaissons aussi que plusieurs démarches ont été menées au cours des dernières années pour mieux comprendre les besoins des collectivités. Une instance collaborative et décisionnelle œuvrant sur le système alimentaire demeure un besoin prioritaire.

Nous croyons que le rôle du CPA devra s'articuler autour de trois principales composantes :

- **Un maillage régional qui permettrait d'encadrer** les discussions autour d'enjeux alimentaires, de contribuer à l'harmonisation des intérêts de différents acteurs et de faciliter le partage d'expertise.
- **La création de projets fédérateurs et de politiques régionales** qui répondent aux besoins locaux et régionaux identifiés comme prioritaires par les acteurs du milieu.
- La **promotion d'initiatives** du CPA et des acteurs locaux et régionaux

Recommandations quant à la composition du CPA

Les observations et propositions suivantes portent sur le volet de la production alimentaire, mais les principes énoncés conviennent à l'ensemble de la réflexion sur la création d'un CPA.

Nous partageons aussi les conclusions retenues par la recherche intitulée « Entrepreneurs en politiques alimentaires municipales : analyse préliminaire du rôle des municipalités et des districts régionaux canadiens dans l'évolution du système alimentaire », qui analyse soixante-quatre initiatives de politiques alimentaires. Cette étude fait bien ressortir les éléments clés pour assurer un fonctionnement efficace et efficient d'un CPA. Selon ce document : « L'idéal prend la forme d'un organisme de politique alimentaire dont le personnel et les membres ont un savoir et des connaissances pointus en systèmes alimentaires dont l'approche aux changements à apporter aux systèmes alimentaires est raffinée, et dont le financement est stable et suffisant pour permettre à tout le moins un effort organisationnel allégé. »²

Nos recommandations quant à la composition et au rôle du conseil de politique alimentaire sont partagées par une dizaine d'organismes et s'appuient sur plus de dix ans de concertation avec les principaux intervenants en agriculture urbaine du secteur montréalais. Les propositions formelles présentées à la Ville de Montréal à la suite de ces concertations sont annexées au présent document.

Rappelons-nous qu'en 2009, le Groupe de travail en agriculture urbaine a sollicité une consultation publique sur la question de l'agriculture urbaine et de l'alimentation saine par le biais du *Droit d'initiative à Montréal*, un droit municipal qui oblige la tenue d'une consultation publique moyennant 15 000 signatures en 90 jours. Grâce à la mobilisation des organismes participants, plus de 30 000 signatures ont été amassées en quelques semaines. Cette consultation publique a donné lieu à de nombreuses recommandations, dont le besoin de soutenir les efforts de mobilisation et d'éducation populaire menés par les intervenants sur le terrain.

Les actions menées par la Ville au cours des dernières années ont donné lieu à la création du Comité permanent de la collectivité montréalaise en agriculture urbaine de la ville de Montréal (CPAU). Bien que cette instance ait permis de réunir quelques intervenants importants, la majorité des membres du comité ne possèdent pas une connaissance approfondie du secteur. Alternatives, qui représente le GTAU auprès du Comité permanent

² « Entrepreneurs en politiques alimentaires municipales : Analyse préliminaire du rôle des villes et districts régionaux canadiens dans l'évolution du système alimentaire. » Institut canadien des politiques agro-alimentaires (ICPA), Toronto Food Policy Council, Vancouver Food Policy Council (2013).

en agriculture urbaine de la collectivité montréalaise, continue de coordonner des rencontres bisannuelles, mais cette consultation ne se déroule pas dans les meilleures conditions puisqu'elle n'est ni financée ni reconnue par la Ville. Ainsi, nous sommes d'avis qu'il faut dissoudre le comité permanent pour le remplacer par une table d'innovation axée sur l'action et capable de réagir aux besoins du secteur en ayant recours à des conseillers expérimentés.

Par ailleurs, en octobre 2014, dans le cadre du plan d'action du SAM, Alternatives tenait deux journées de travail avec les principaux intervenants en agriculture urbaine afin de définir des projets fédérateurs dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture urbaine qui seraient proposées au CPAU. Cette consultation a fait état de trois principaux éléments qui permettraient aux intervenants de mieux répondre à l'insécurité alimentaire dans le contexte de Montréal : la consolidation de réseaux, l'amélioration de la communication entre les différents acteurs sur le terrain et le soutien aux efforts de mobilisation.

Consolider quatre tables de concertation stratégique et d'action du CPA

Depuis plus de dix ans, de plus en plus d'intervenants demandent à la Ville de soutenir un réseau d'action, soit sous forme de table de concertation, de réseau d'échange, de comité de travail. Jusqu'ici, rien de tel n'a été mis sur pied, ce qui limite sérieusement la collaboration des intervenants, par conséquent, l'innovation en agriculture urbaine et son déploiement dans le territoire de Montréal.

Nous jugeons qu'il est essentiel de mettre à profit l'expertise et l'effervescence du milieu. Il est important que les personnes qui siégeront sur le CPA possèdent une grande connaissance des enjeux alimentaire à Montréal. Or, le nombre de projet sur l'île rend cette tâche beaucoup plus difficile que dans d'autres villes canadiennes et américaines où les services sont plus centralisés et placés sous la tutelle de quelques organismes. À Toronto, par exemple, l'agriculture urbaine et l'alimentation sont promues par Food Share et The Stop, deux organismes qui emploient une centaine de personnes. Rien de tel n'existe à Montréal. Néanmoins, la métropole est reconnue internationalement pour ses projets innovateurs en agriculture urbaine. Il est important de reconnaître l'approche montréalaise dans le domaine de l'agriculture urbaine, plus décentralisée et participative. La constitution d'un CPA contribuerait ainsi à mettre en valeur la riche expertise du milieu. Ce CPA pourrait s'articuler autour de quatre tables traitant des thématiques suivantes : la gestion des résidus alimentaires, la production alimentaire, l'accès aux aliments, la transformation et la distribution alimentaire. Ces tables ne seraient pas décisionnelles.

Consolidation d'une Table d'échange et d'innovation en agriculture urbaine de l'Île de Montréal (TEIAU)

Objectifs:

- Soutenir le déploiement de l'agriculture urbaine à Montréal, le réseautage et l'innovation des organismes oeuvrant dans le milieu.
- Faire office du volet expert conseil du CPA.

Contributions d'Alternatives: Facilitateur de la table d'échange et d'innovation et agent de liaison entre le CPA et les acteurs en production alimentaire urbaine.

Rôle de la Table production alimentaire du CPA

Maillage, innovation et expertise :

- Occuper le rôle de conseil d'expert en production alimentaire montréalais pour apporter des changements de règlements, qui faciliterait le déploiement de l'AU sur le territoire
- Faciliter l'identification de programmes et de priorités régionaux communes entre acteurs
- Faciliter la concertation pour des grands projets (ex. Angrignon)
- Soutenir le réseautage et le partage de ressources entre les acteurs de l'agriculture urbaine montréalaise afin de stimuler l'innovation
- Actualisé un annuaire des principaux acteurs en agriculture urbaine
- Appuyer le CPA à organiser des événements, des activités et d'actions issus de la concertation des acteurs en agriculture urbaine
- Consolider le partage d'expertise et de ressources afin d'appuyer les agriculteurs urbains
- Faciliter partenariat en entreprises / ONG et municipalités en AU

Enjeux prioritaires pour la production alimentaire à Montréal :

- Préserver et augmenter les espaces propices à l'agriculture ;
- Favoriser l'accès à l'information ;
- Pratiquer un développement urbain intégré ;
- Adapter la réglementation ;
- Favoriser et systématiser les partenariats;
- Soutenir les projets innovateurs ;
- Encourager l'agriculture multifonctionnelle.

Créer une instance pour le CPA

Nous proposons que l'instance du CPA soit formée de membres élus ainsi que de deux membres des quatre tables d'échange et d'innovation. On devrait y retrouver des sièges assignés à des catégories d'acteurs qui représentent divers horizons : la Ville et ses arrondissements, l'environnement, la lutte à la pauvreté, le développement économique, la recherche, etc. Nous croyons aussi qu'il est préférable que le CPA relève directement du maire et qu'un élu du comité exécutif y siège.

Les réflexions et actions entreprises par l'instance du CPA seront fondées sur le contenu fourni par les Tables. Son travail consistera principalement à concilier les diverses propositions. Elle devra être dotée d'un fonds afin qu'elle puisse mettre sur pied des programmes jugés prioritaires. Si elle peut être coordonnée par un organisme externe comme Concertation Montréal, cette instance devra néanmoins maintenir un lien étroit avec la Ville de Montréal.

Rôle de l'instance du CPA

- Concilier les diverses priorités du système alimentaire et mettre en commun les objectifs.
- Assurer un lien direct entre les instances municipales de l'agglomération.
- Soutenir l'opérationnalisation des objectifs retenus collectivement : changements de règlement, suivi des programmes régionaux, etc.

Ressources

- *Coordonnateur de l'instance décisionnel CPA : 60 000\$*

La CPA nécessite le support administratif d'un fonctionnaire de la ville de Montréal à temps plein pour coordonner l'ensemble des tables. Nous pouvons aussi envisagée que ce poste soit pris en charge par un organisme externe et soutenu par un fonctionnaire de la ville de Montréal à temps partiel.

- *Coordonnateurs des Tables d'experts CPA : 120 000\$*

Les 4 tables devrait toucher 30 000 \$ pour la gestion attribué à des organismes constitués qui œuvre déjà en concertation avec les acteurs locaux. Ces organismes à but non-lucratif ont la possibilité de bonifier ce budget avec des demandes de subventions.

- *Fond de soutien aux programmes du CPA : 240 000\$*

Fonds alloués à l'instance décisionnelle du CPA pour divers programmes en alimentation serait idéalement d'approximativement 240 000\$ / 60 000\$ par orientation

Exemples de programmes fédérateurs nés d'une concertation active des experts du milieu :

Le CPA doit être en mesure de fédérer les besoins des acteurs du milieu et soutenir des projets régionaux structurants. Tel que mentionnée précédemment, les journées de travail tenues par Alternatives avec des représentants de l'agriculture urbaine à Montréal ont permis de dégager des enjeux clef et des projets régionaux pouvant y répondre. Ci-dessous un exemple de projet qui pourrait être proposé et soutenu par le CPA.

Les initiatives dans le secteur de l'agriculture urbaine et de l'alimentation manquent de visibilité et ne parviennent pas toujours à joindre les personnes les plus vulnérables.

Pour s'attaquer à ce problème, un collectif formé d'une dizaine d'organismes montréalais a lancé en 2015, sous forme de projet-pilote, **Cultiver Montréal**, qui réunissait des ressources en agriculture urbaine et en alimentation locale dans une série d'événements décentralisés festifs, éducatifs et rassembleurs.

Cette initiative va s'étendre, en 2016 et 2017, à d'autres arrondissements de la métropole. Cultiver Montréal invitera donc la population à participer à dix-neuf foires agricoles urbaines qui viseront à accroître le rayonnement de l'agriculture urbaine et de l'alimentation locale. La richesse, la diversité et la complémentarité des partenariats proposés constituent les principales forces du projet.

Le projet-pilote, qui, en 2015, a mobilisé plus de 3900 personnes dans 13 quartiers, a été initié par une dizaine d'organismes œuvrant dans le domaine de l'agriculture urbaine et de l'alimentation locale et s'inscrit dans le volet Système alimentaire (SAM) du Plan d'action de la table intersectorielle régionale sur les saines habitudes de vie (TIR-SHV).

En offrant un soutien financier et matériel, ainsi qu'une plus grande visibilité des actions locales en agriculture urbaine et en alimentation, le projet favoriser ainsi un véritable travail de coordination, de partenariat et de valorisation d'une grande diversité d'initiatives locales. Cette collaboration a un effet structurant et multiplicateur, et pourra, dans un deuxième temps, faire émerger d'autres projets collectifs et citoyens : développement de jardins collectifs et scolaires, échange de services entre citoyens-jardiniers, nouvelles initiatives de cartographie urbaine, projets pédagogiques sur l'agriculture urbaine et le verdissement, etc.

Cette initiative démontre, par ailleurs, un potentiel d'impact réel et continu sur le développement urbain et social de la métropole. Un meilleur rayonnement des entreprises, des experts et des fermiers œuvrant dans le secteur de l'agriculture urbaine permettra inévitablement de stimuler le développement économique local dans le Grand Montréal.

- ANNEXE I

En Réponse à l'annonce de la ville de Montréal : création d'un comité permanent en agriculture urbaine

25 mars 2012, Montréal, Québec

25 groupes et 8 citoyen.ne.s supportent ces propositions et revendications

Revendication 1

Considérant que la démarche de mobilisation du GTAU est à l'origine de la consultation publique dont découle le comité sur de la collectivité montréalaise sur l'agriculture urbaine dont il est question ici ;

Considérant que le GTAU regroupe une grande diversité d'acteurs couvrant plusieurs secteurs de l'agriculture urbaine;

Considérant qu'il est à même de fournir une expertise-terrain, d'être vigile des préoccupations du terrain et de rejoindre de nombreux organismes et citoyen.ne.s impliqué.e.s en AU, (dont plusieurs ont participé à la consultation publique de 2012 et qui ne seront pas représenté.e.s sur le comité formé par la ville) ;

Considérant qu'il n'existe aucune autre instance de concertation dans le milieu de l'AU à Montréal ;

Le GTAU demande à être présent sur le Comité de la collectivité montréalaise pour l'agriculture urbaine.

Revendication 2

Considérant l'ampleur du travail de concertation et de représentation à réaliser auprès des acteurs-trices qui n'auront pas une place au comité ;

Considérant que la possibilité d'un financement a déjà été évoquée par Madame Josée Duplessis lors d'une rencontre avec les porte-paroles du GTAU;

Le GTAU demande un soutien financier de la Ville afin d'engager des ressources humaines lui permettant d'accomplir ce rôle de relais des préoccupations de la communauté de l'AU.

Revendication 3

Considérant le rôle joué par les Éco-Quartiers dans le développement et la réalisation de projets en agriculture urbaine ;

Considérant que Action communiterre, Alternatives, le CEUM, le Conseil régional de l'environnement, le Santropol Roulant et le CRAPAUD sont déjà pressentis pour siéger sur le comité;

Le GTAU recommande la présence d'un représentant du Regroupement des éco-quartiers sur le Comité de la collectivité montréalaise pour l'agriculture urbaine.

Proposition 1

Considérant que le comité aura un nombre limité de places et que tous les acteurs ne pourront y siéger;

Le GTAU propose de garder un « siège libre » au comité, ce qui permettrait à différentEs expertEs de venir présenter les enjeux de dossiers spécifiques tels que l'apiculture, l'élevage, les arbres fruitiers, les sols, etc. Sans siéger en continu aux travaux du comité, ce siège permettrait à des membres auxiliaires de collaborer ponctuellement, au besoin.

Organismes ayant signé ces trois revendications et cette proposition :

Action Communiterre
Alternatives
Comité de Villeray en transition
Éco-quartier du Sud-Ouest
Centre YMCA Pointe-Saint-Charles
Info OGM
Greenpeace
Écoquartier Tétraultville
Y'a QuelQu'un l'aut'bord du mur
Comité de revitalisation urbaine intégrée du quartier Saint-Pierre.
RUI de St-Laurent
Petite-Patrie
Alimentation à tout prix
Éco-quartier Pierrefonds-Roxboro
Ville en vert | éco-quartier Ahuntsic-Cartierville
Marché Solidaire Frontenac
Centre d'Écologie Urbaine
Nutri-Centre Lasalle
Conseil régional de l'environnement de Montréal
VRAC environnement
Pousses Urbaines
Éco-Quartier de la Pointe-aux-Prairies
Eco Gaia presse
Club populaire des consommateurs de Pointe-Saint-Charles
Réseau des Jardins Collectifs de Villeray -- Maison de Quartier Villeray
Miel Montréal

Citoyens ayant signé ces revendications et cette proposition :

Isabelle Mailhot-Leduc (Étudiante UQAM), Émil St-Pierre, Thibault Roquefort, Jaime Trespalacios, Félix Paré (Étudiant UQAM), Émilie Nollet, Geneviève Metson Mathieu Boyd (Étudiant UQAM)

ANNEXE II

Plan d'action SAM-MTL agriculture urbaine

ANNEXE III

Bilan sur l'implication municipale en agriculture urbaine

Organismes ayant approuvé ce plan d’action :

Nutri-Centre LaSalle	Lasalle
Alternatives	Montréal
Action Communiterre	Notre Dame de Grâce / Côte des Neiges
NDG food depot	Notre Dame de Grâce / Côte des Neiges
Regroupement des Ecoquartiers	Montréal
Ville en vert / Écoquartier Ahunsic-Cartierville	Ahunsic-Cartierville
YQQ / Écoquartier Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	Mercier-Hochelaga-Maisonneuve
GRAME / Écoquartier Lachine	Lachine
Santropol Roulant	Plateau
Pousses urbaines	Rosemont–La Petite Patrie
SODER / Eco-quartier Rosemont–La Petite Patrie	Rosemont–La Petite Patrie
Carrefour alimentaire Centre sud / Rencontres-Cuisines	Centre Sud
Fouchettes de l’espoir	Montréal Nord



FICHE

OBJECTIF #4 : Soutenir le développement de l’agriculture urbaine

Leader : Ville de Mtl- Dir. Développement Durable (Comité permanent en agriculture urbaine)

Budget global pour cet objectif (déc. 2014- oct. 2016) : 75 000\$

PARTENAIRES DE CET OBJECTIF :	Comité permanent AU		Attribution du budget (organisme mandaté + montant)	Livrables et échéancier
#1 Projet: Consolidation du Groupe de travail en agriculture urbaine comme “Table d’échange et d’innovation en agriculture urbaine de l’île de Montréal ” (TEIAU) et embauche d’un secrétaire de cette table. Objectif: Soutenir le déploiement de l’agriculture urbaine à Montréal, le réseautage et l’innovation des organismes oeuvrant dans le milieu. Rôles du responsable de la table: - Agent de liaison entre la Ville de Montréal et les acteurs en agriculture urbaine; : Travailler avec la Ville de Montréal pour pouvoir veiller à pérenniser les espaces existants et offrir des nouveaux espaces en AU : Collaborer avec la Ville de Montréal pour apporter des changements de règlements qui faciliterait le déploiement de l’AU sur le territoire : Faciliter la concertation pour des grands projets (ex. Angrignon) - Soutenir le réseautage et le partage de ressources entre les acteurs de l’agriculture urbaine montréalaise : Organiser un forum en agriculture urbaine destinés aux instances décisionnelles et aux intervenants une fois par année : Rassembler les outils pédagogiques en agriculture urbaine : promotion des plateformes existantes (ex. Mur	PRIORITÉS ET RÔLES (SAM) SAM: - Contribuer au plan d’action du comité permanent en agriculture urbaine: Améliorer l’accès à la pratique de l’agriculture urbaine sur le domaine privé et le domaine public - Offrir des activités d’accompagnement, de formation et de transfert de connaissances aux instances décisionnelles et aux intervenants; - Développer et soutenir des initiatives innovantes et écoresponsables en agriculture urbaine. Québec en forme: - Avoir une portée régionale; - Avoir comme objectif la création d’environnements favorables à l’acquisition et au maintien d’une alimentation saine ou d’un mode de vie physiquement actif chez les jeunes Québécois de la naissance a 17 ans et leur famille; - Financer des projets existants ou en cours de développement actuellement; - Créer un effet de levier; - Prouver l’engagement de partenaires divers. Besoins communs des organismes montréalais oeuvrant en AU: - Facilitation des espaces de rencontre entre acteurs; - Réseau de liaison structuré entre les groupes et projets et la ville - échange d’expertise	→ 2015: 30 000\$ → 2016: 30 000\$ → Organisme mandaté: Alternatives	→ Février à mai 2015: Travail en comité aviseur d’organismes en agriculture urbaine pour l’identification de la meilleure structure régionale pour consolider le partage d’expertise et de ressources afin d’appuyer les agriculteurs urbains et collaborer avec la Ville de Montréal → Faire ressortir → Juin 2015 à octobre 2016: Organisation d’événements, d’activités, de formation et d’actions issus de la concertation des acteurs en agriculture urbaine afin de répondre aux objectifs du Comité permanent en AU: multiplier les espaces productifs en milieu publics → octobre et novembre 2015 et 2016: Évaluation des méthodes employés pour le réseautage, la formation et le partage d’expertise → Décembre 2015 et 2016: Rédaction de rapports d’activités → Année 2016: confirmation de sources de financement pour la coordination de la table de 2017 à 2020. → Rassembler les outils pédagogiques créés par différents organismes et créer une banque d’activités.	

Mitoyen) Partenaires confirmés: -Organismes en agriculture urbaine Partenaires futurs possibles: - Représentants d’arrondissements - Emploi Québec; - Jardin Botanique - SDC;	- mise en valeur de l’expertise locale - développer des nouveaux espaces de culture - Diffuser des pratique innovatrices		
#2 Projet: Formation continue en agriculture urbaine Objectif: Offrir une formation technique avancée aux intervenants, futurs intervenants et fermiers urbains. Cette formation sera une continuation de la formation “Enraciner dans sa communauté”. Sujets possibles: - Techniques d’animation; - Aménagements mellifères; - Aménagements comestibles; - Sécurité alimentaire; - Fertilisation. Partenaires confirmés: - CRAPAUD; - Nutri-Centre; -Y'a QuelQu'un l'aut'bord du mur et Éco-Quartier Mercier-Hochelaga-Maisonnette; - Alternatives; - Organismes œuvrant en agriculture urbaine Partenaires possibles: - UPA; - MAPAQ; - CETAB+; - Jardin botanique	SAM: - Offrir des activités d’accompagnement, de formation et de transfert de connaissance aux instances décisionnelles et aux intervenants. - Contribuer au plan d’action du comité en agriculture urbaine : Améliorer l’accès à la pratique de l’agriculture urbaine sur le domaine privé et le domaine public Québec en forme: - Avoir une portée régionale; - Financer des projets déjà existants ou en cours de développement; - Créer un effet de levier; - Prouver l’engagement de partenaires divers. Besoins communs des organismes montréalais oeuvrant en AU: - Offrir des formations terrains (pratiques) aux organisations qui souhaitent intégrer de l’agriculture urbaines dans leurs activités; - Faciliter le transfert de compétences et de savoirs pour assurer la pérennité des projets; - Formation technique avancée; - Formation des intervenants en agriculture urbaine, en particulier ceux qui travaillent avec la jeunesse.	→ 2015: 2000\$ → 2016: 5000\$ → Organisme mandaté: 2015: CRAPAUD et Alternatives 2016: “Table d’échange et d’innovation en agriculture urbaine de l’Île de Montréal ” <i>Financement additionnel provenant de l’enveloppe SAM attribué à l’orientation 4: Soutenir le développement de l’agriculture périurbaine</i>	→ Année 2015: - o Assister aux formations Enraciner dans sa communauté (EDSC); - o Tenir des réunions de planification et de transfert de gestion avec les organisateurs de EDSC; - o Commencer des démarches de recherche de financement pour bonifier le budget fournit par le SAM. → Année 2016: Organisation de la formation continue (planification des formations, recrutement de formateurs et de participants, communications, etc). → Octobre 2016: Rédaction du bilan final de la formation 2016.
#3 Projet: Bonification du site agriculturemontreal.com Objectif: Offrir une meilleure visibilité aux projets et centraliser des outils pour les intervenants en agriculture urbaine. Objectifs spécifiques: - Faire la mise à jour de la carte des jardins (collectifs, communautaires, sur les toits et pédagogiques) et des ruches sur l’Île de Montréal;	SAM: - Contribuer au plan d’action du comité en agriculture urbaine : Améliorer l’accès à la pratique de l’agriculture urbaine sur le domaine privé et le domaine public - Développer et soutenir des initiatives innovantes et écoresponsables en agriculture urbaines visant l’augmentation des espaces productifs à Montréal. Besoins communs des organismes montréalais	→ 2015: 4000\$ → 2016: 4000\$ → Organisme mandaté: → 2015: CRAPAUD et AU/LAB → 2016: AU/LAB et “Table d’échange et d’innovation en agriculture urbaine de l’Île de Montréal” porté par Alternatives.	→ Septembre 2015: Création et d’archive d’outils pédagogiques en continu. → En continue: Mise à jour de la carte des jardins (via la communication constante aux membres de la TEIAU et au grand public). → Octobre 2015 et 2016: Rédaction de bilan finaux concernant l’impact du site web (# de visites, # d’organismes

- Héberger les outils pédagogiques qui seront accessibles pour les intervenants oeuvrant en agriculture urbaine.	oeuvrant en AU: - Mieux faire connaître le potentiel de l’agriculture urbaine à Montréal; - Promotion des initiatives locales; - Formation et activités pour les jardins pédagogiques des cours d’écoles.		partenaires affiliés, etc).
--	--	--	-----------------------------